



CONSEIL D'ETABLISSEMENT D'ORON-PALEZIEUX

Demande de soutien

Quelques explications

D'où vient cet argent ?

Le Conseil d'établissement (CET) d'Oron-Palézieux dispose d'un budget de CHF 2'000.- par année, qu'il peut décider d'octroyer afin de contribuer à des projets.

Qui peut proposer un projet ?

Toute personne ou groupe de personnes qui a un projet profitable aux enfants de la région.

Quels critères ?

Le Conseil d'établissement donnera la priorité aux projets favorables à la région avec un but pédagogique et collaboratif. De plus, le projet doit être réalisé durant l'année scolaire en cours.

Quelle est la procédure ?

- Compléter la demande de soutien et l'envoyer par courrier ou courriel :
 - Christophe Rebetez, Président du CET, Ch. de la Paisible 7, 1610 Oron-la-Ville ;
 - cet.orpa@gmail.com ;
- Une séance du CET décidera d'attribuer ou non tout ou partie du budget ;
- Une réponse du CET sera transmise au demandeur par courrier postal ou par courriel ;
- En cas de réponse positive, un retour (article et/ou photos) devra être transmis au Conseil d'établissement dès la réalisation du projet.

M. Pascal Schmutz se tient volontiers à votre disposition pour toutes informations complémentaires au 077 428 27 20.

Le CET se réjouit de découvrir vos projets et vous souhaite plein succès dans vos activités.

Le Conseil d'établissement

Demande de soutien

Titre du projet : _____

Participants / Bénéficiaires : _____

Descriptif : _____

Planning de réalisation du projet : _____

Responsable du projet (coordonnées) : _____

Par ma signature, je m'engage à accompagner ma demande de soutien d'un budget détaillé en annexe.

Lieu, date et signature : _____

M. Pascal Schmutz se tient volontiers à votre disposition pour toutes informations complémentaires au 077 428 27 20.